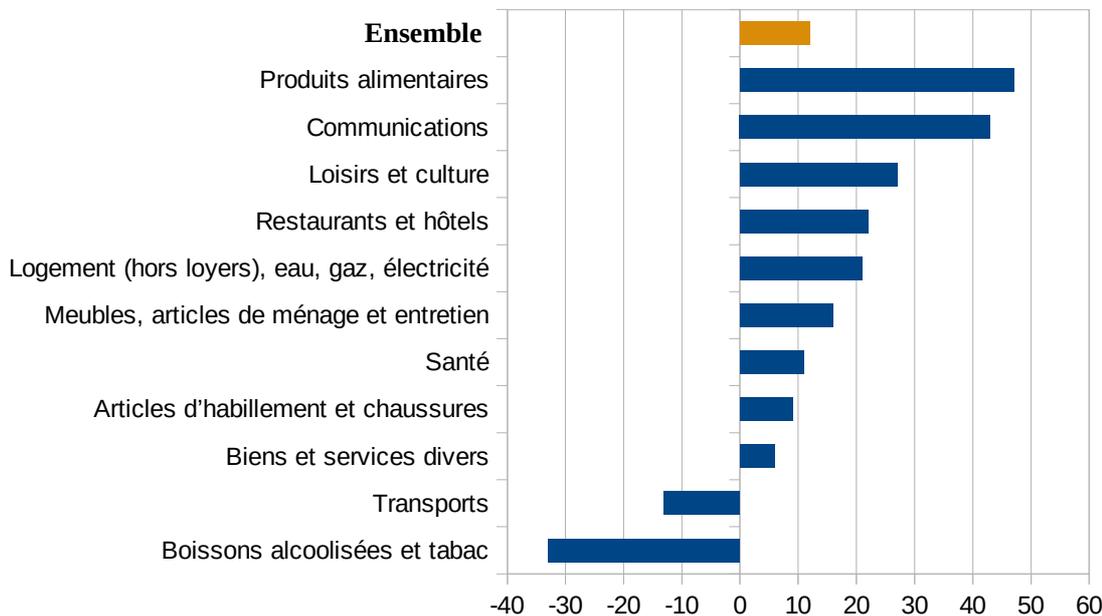


# À Saint-Martin, les produits alimentaires sont 47 % plus chers qu'en France métropolitaine

Communiqué de Presse • 11 juillet 2023

En 2022, l'écart de prix entre Saint-Martin et la France métropolitaine atteint +12 %. Cet écart masque toutefois des disparités selon les postes de dépenses. L'écart de prix est particulièrement élevé pour l'alimentation (+47 %). Les écarts de prix liés aux services de communication sont également très élevés par rapport à la France métropolitaine (+43 %). Les prix de la santé sont plus élevés de 11 %. Ils sont relativement moins accentués pour le logement (+21 %). Les prix du transport sont moins chers (-13 %).

Écarts de prix Fisher par grandes fonctions entre Saint-Martin et la France métropolitaine en 2022



Pour en savoir plus :  
Insee Flash N° 187 du  
11 juillet 2023

Lecture : L'écart de prix de Fisher, moyenne géométrique des deux écarts, tient compte de l'adaptation des habitudes de consommation des ménages qui changeraient de territoire. Cet écart montre que les prix sont globalement supérieurs de 47 % pour les produits alimentaires et boissons non alcoolisées à saint-Martin par rapport à ceux en France métropolitaine  
Champ : consommation des ménages hors fioul, gaz de ville et transports ferroviaires  
Source : Insee, enquête de comparaison spatiale de prix 2022.

Sous Embargo jusqu'au mardi 11 juillet 2023 – 10 h 00

Insee – Division action régionale de Guadeloupe  
06 90 50 89 84  
sr971-action-regionale@insee.fr  
www.insee.fr